

LE RDV DES SOISÉENS

Soisy

MAG

N°79

MARS /
AVRIL 2026

Allons Voter!

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars
Dossier p. 4



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

www.soisysurseine.fr



VILLE DE
**SOISY
SUR
SEINE**



Votre partenaire au quotidien

Service autonomie à domicile

AIDE À DOMICILE

Crédits d'impôts 50%

CARDE D'ENFANTS

BRICOLAGE

MÉNAGE ET REPASSAGE

JARDINAGE

INFORMATIQUE

N'HÉSITEZ PAS !

ADOPA RECRUTE

01 60 75 57 67

07 60 77 73 10

contact@adopa.fr

49 bd. de la République
91450 Soisy sur Seine

Le Grand Pavois
77310 Saint Fargeau-Ponthierry

www.adopa.fr



GARAGE EXPERT

ADHOC

CARROSSERIE & MÉCANIQUE

TOUTES MARQUES

23, Av. de la Libération
91450 SOISY-SUR-SEINE
contact@garage-adhoc.fr
Tél. **01 60 75 10 22**

AD, C'EST SÛR

www.garage-adhoc.com

Votre espace publicitaire vous attend !

Pour plus d'informations sur les disponibilités
et les tarifs, contactez la Régie municipale au

01 69 89 71 79

SOMMAIRE

Soisy, la vie

- 04 > **DOSSIER : Les élections municipales** des 15 et 22 mars
07 > **Rentrée scolaire** : inscriptions
> **Chantier Jeunes 2026**

Soisy, le cadre de vie

- 08 > **Déchets verts** : reprise de la collecte
> **Frelon asiatique** : que faire en cas de nid ?

Soisy, le dynamisme

- 09 > **Petite enfance** : les offres de garde à Soisy
10 > **Ça s'est passé** à Soisy
11 > **M. Brossard** : les maquettes en passion
12 > **Chasse aux œufs**
> **La Balade des costumes extraordinaires**
> **La Fête des Jardins**

Soisy, les générations

- 13 > **Journées des seniors** à Gien
> **Séjour « Seniors »** à Piriac-sur-Mer

Soisy, hommage

- 14 > **Chantal Girardin**

Soisy, pratique

- 14 > **Démarchages** à domicile
15 > **Le Trophée de l'audace**
> **Tonte du gazon** : horaires
> **État civil**

Soisy Mag

Mars 2026 - 3900 exemplaires. Numéro de Dépôt Légal : 6462P
Mairie : 12 rue Notre Dame - Tél. 01 69 89 71 71 - **Directeur de publication** : Jean-Baptiste Rousseau - **Directrice de la Communication** : Leslie Phélipot **Réalisation** : Xavier Robert, Leslie Phélipot - **Régie publicitaire municipale** : Tél. 01 69 89 71 79 **Conception graphique** : MO Édition **Impression** : Willaume Egret, Tél. 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.



éditorial

Chères Soiséennes, chers Soiséens,

C'est avec une émotion particulière que je signe ce dernier éditorial. Après 18 années passionnantes à la tête de notre commune, mon mandat s'achève en mars.

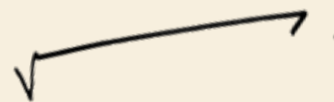
Au-delà des projets et des réalisations, je retiendrai de ces trois mandats, la richesse de nos échanges et la force du lien qui nous unit à notre commune. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée.

Ma gratitude va également aux agents municipaux, aux élus, aux associations, aux commerçants et à tous les citoyens actifs qui font battre le cœur de Soisy-sur-Seine.

Une nouvelle page s'apprête à s'écrire. Je vous invite à participer massivement aux prochaines élections municipales, un moment essentiel pour l'avenir de notre ville.

Servir Soisy fut un honneur de chaque instant.

Merci pour tout.
Bonne nuit



Jean-Baptiste Rousseau
Maire de Soisy-sur-Seine

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 : mode d'emploi

Organisées tous les six ans, les élections municipales permettent de renouveler le Conseil municipal et de désigner l'équipe chargée de gérer la commune. Elles ont un impact direct sur la vie quotidienne des habitants.

Qui élit-on ?

Lors des élections municipales, les électeurs ne votent pas directement pour le maire. Ils choisissent une liste de candidats. Les conseillers municipaux élus désignent ensuite le maire lors de la première séance du Conseil municipal.

Comment se déroule le scrutin ?

Les élections municipales se déroulent selon un scrutin de liste paritaire, combinant une part majoritaire et une part proportionnelle.

Au premier tour, une liste est élue si elle obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % plus une voix).

Si aucune liste n'atteint ce seuil, un second tour est organisé une semaine plus tard.



Pour accéder au second tour :

- les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir ;
- les listes ayant obtenu entre 5 % et 10 % peuvent fusionner avec une liste qualifiée.

Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges du Conseil municipal, afin de garantir une majorité stable. L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu des voix.

À Soisy-sur-Seine, le Conseil municipal comprend 29 sièges.

Les candidats sont élus dans l'ordre de présentation de la liste, en fonction du nombre de sièges attribués.

L'élection du maire

Une fois le Conseil municipal installé, les conseillers municipaux élisent le maire. Il s'agit le plus souvent du candidat placé en tête de la liste majoritaire.

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL : QUI FAIT QUOI ?

Le **Conseil municipal** est l'assemblée élue par les habitants pour administrer la commune. Il se réunit en séance publique et règle, par ses délibérations, les affaires locales.

Il vote le budget, fixe les taux d'imposition locaux, détermine les tarifs des services publics municipaux, définit les orientations en matière d'urbanisme, d'éducation, de culture, de sport ou d'action sociale, décide des investissements (équipements, voirie, bâtiments publics) et attribue les subventions aux associations.

Le maire et les adjoints sont élus par les conseillers municipaux lors de la première séance du Conseil municipal. Le **maire** préside le Conseil municipal et dirige l'exécutif communal.

À ce titre, il prépare et met en œuvre les décisions votées, dirige les services municipaux, signe les arrêtés et représente la commune.

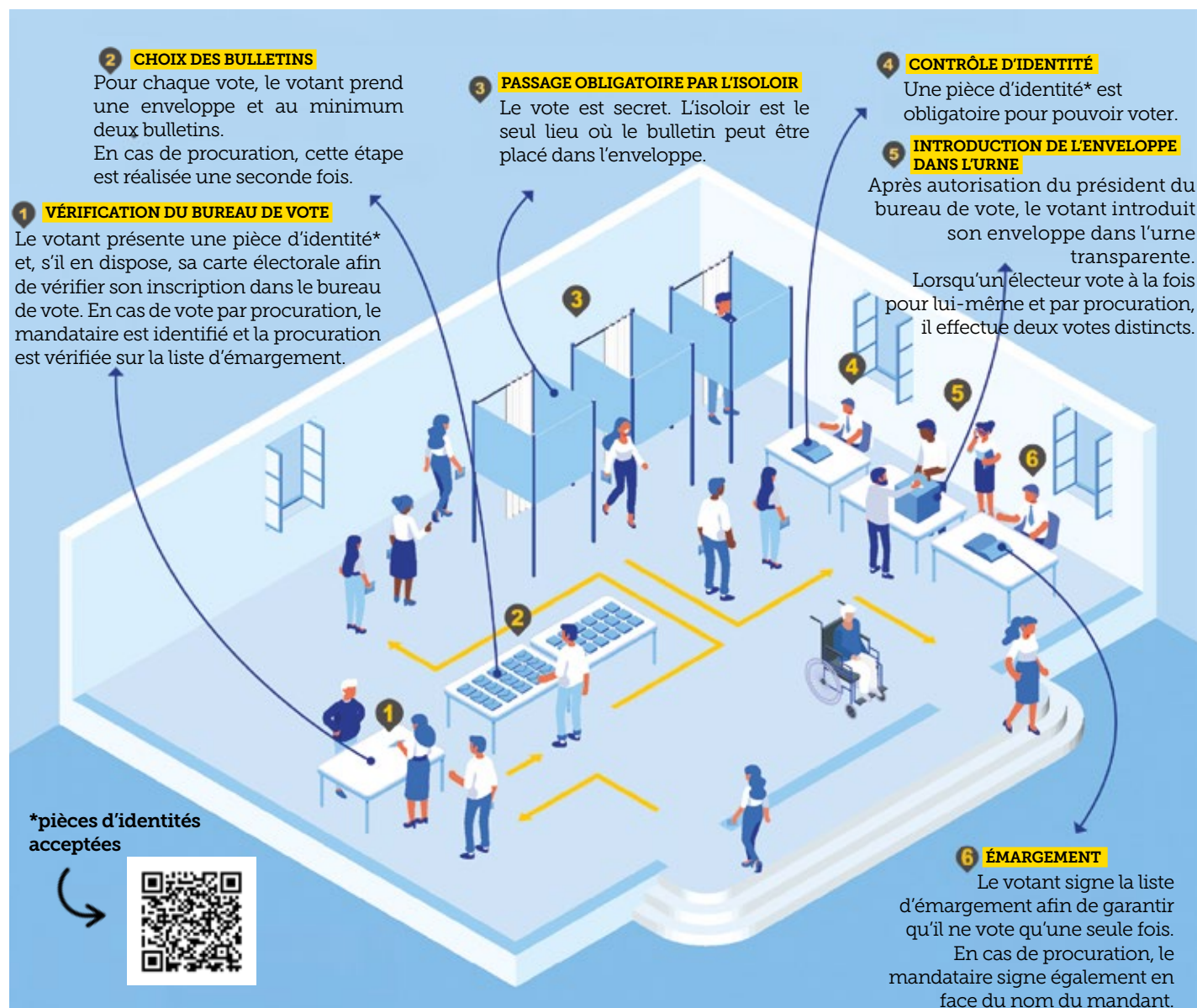
Le **maire** exerce également des fonctions au nom de l'État : il officie en matière d'état civil, organise les élections et assure des missions de police administrative, notamment pour garantir la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques.

Le parcours dans un bureau de vote, étape par étape

Le jour du scrutin, le bureau de vote est le lieu où s'exerce le droit de vote. Son fonctionnement est strictement encadré par le Code électoral afin de garantir la régularité et le secret du vote.

Chaque bureau de vote est placé sous l'autorité d'un président, assisté d'un secrétaire, d'assesseurs et d'agents administratifs. Ensemble, ils veillent au bon déroulement du scrutin, à l'accueil des électeurs et au respect des règles en vigueur.

Le parcours de l'électeur est simple et identique pour tous, de l'accueil à l'isoloir, puis jusqu'à l'urne.



Le dépouillement, une étape publique

À la clôture du scrutin, le dépouillement débute immédiatement.

Il est public et se déroule en plusieurs temps :

- Le nombre d'enveloppes est d'abord vérifié et comparé au nombre de signatures figurant sur la liste d'émargement.
- Les bulletins sont ensuite comptés par des scrutateurs volontaires.
- Une fois les résultats arrêtés (suffrages exprimés, bulletins blancs et nuls), le président du bureau de vote annonce publiquement les résultats du bureau.

SERVICE FUNÉRAIRE DE LA SEINE

Obèques
Marbrerie
Prévoyance
Fleurs
Ornements
Enterrement

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS
À CHAQUE ÉTAPE POUR PRÉVOIR OU
ORGANISER DES OBSÈQUES.

Nous sommes à vos côtés
7j/7 & 24h/24
pour une prise en charge complète
et immédiate en île-de-france.

18 Rue Notre-Dame
91450 Soisy-sur-Seine

07.66.80.79.22
01.89.40.20.80

Votre espace publicitaire vous attend !

Pour plus d'informations sur les disponibilités et les tarifs, contactez la

Régie municipale au

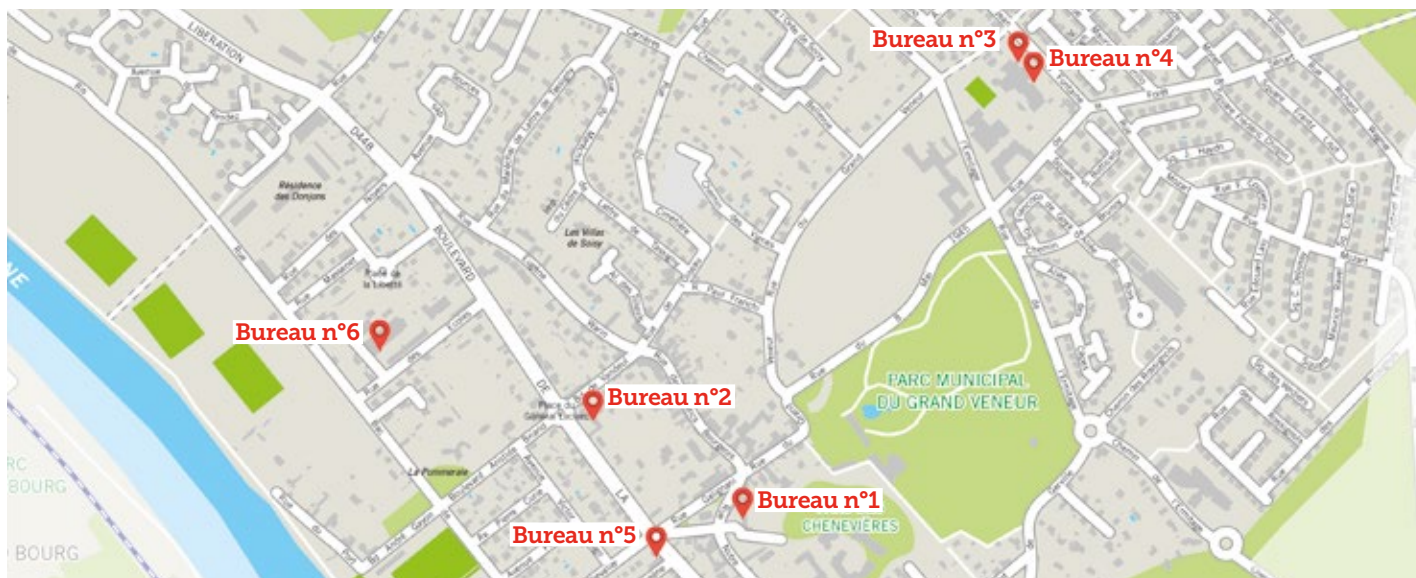
01 69 89 71 79

Six bureaux de vote, ouverts de 8 h à 20 h

Chaque électeur doit se présenter dans le bureau de vote auquel il est rattaché. Le numéro et l'adresse du bureau de vote figurent sur la carte électorale.

- Bureau n°1 : mairie – hôtel de ville, 12 rue Notre-Dame
- Bureau n°2 : maison des associations, place du Général-Leclerc
- Bureau n°3 : école primaire « Les Meillottes », rue Jean-de-la-Fontaine
- Bureau n°4 : école maternelle « Les Meillottes », rue Jean-de-la-Fontaine
- Bureau n°5 : salle des fêtes, avenue Chevalier
- Bureau n°6 : école élémentaire des Donjons, rue des Écoles

Pour les deux tours de scrutin, les bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 20 h et accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Rentrée scolaire de septembre 2026: inscriptions à partir du lundi 9 mars

_Cette démarche concerne les enfants nés en 2023, qui entreront à l'école maternelle en septembre 2026.



Votre 1er enfant entre en maternelle ? Vous venez d'emménager à Soisy-sur-Seine ?

1. Transmettez d'abord les documents par mail à scolaire@soisysurseine.fr
2. Après vérification du dossier, le service Enfance Éducation vous contacte pour fixer un rendez-vous.

Documents à fournir :

- le livret de famille
- pour les familles concernées, l'extrait du jugement fixant la résidence des enfants
- l'avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024) de chaque adulte du foyer
- une attestation de paiement CAF de moins de 3 mois
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors factures de téléphone et d'internet)
- les pages de vaccination du carnet de santé

Un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) à Soisy-sur-Seine ?

Seuls les documents suivants sont à transmettre par mail à scolaire@soisysurseine.fr :

- le livret de famille
- les pages de vaccination du carnet de santé

Pour toute question :

Service Enfance Éducation
01 69 89 71 65

Chantiers jeunes 2026, une semaine d'expérience professionnelle pour les 16-17 ans

_La Ville propose aux jeunes Soiséens et Soiséennes de découvrir un service municipal pendant l'été, dans le cadre des "Chantiers jeunes".

À qui s'adresse le dispositif ?

Le dispositif est ouvert aux Soiséens et Soiséennes âgés de 16 ou 17 ans, pour une première expérience au sein d'un service municipal.

Où, comment et quand se déroulent les chantiers ?

Quelles missions sont proposées ?

Le chantier dure une semaine, soit 35 heures. Les missions sont proposées selon les besoins des services municipaux et le calendrier d'activité. Une seule semaine est possible par jeune, et les places sont limitées.

Comment le chantier est-il rémunéré ?

Le chantier est rémunéré sur la base du SMIC horaire.

Comment postuler ?

La candidature se fait par l'envoi d'une lettre de motivation et d'un CV. Merci d'indiquer la date de naissance et les dates de disponibilité pendant l'été.

Le dossier est à adresser à l'attention de M. le Maire et doit être transmis avant le dimanche 10 mai 2026 :

- soit par courrier à : Mairie de Soisy-sur-Seine,
12 rue Notre Dame, 91450 Soisy-sur-Seine

- soit par mail à : recrutement@soisysurseine.fr



Des missions liées aux activités
des différents services municipaux

Reprise de la collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts reprend à Soisy à compter du lundi 9 mars.



Jour de collecte

La collecte a lieu chaque lundi, uniquement pour les habitations concernées (secteur 2).



Calendrier
de collecte
des déchets
2026

Les déchets acceptés

Sont admis dans la collecte des déchets verts : tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies et d'arbustes, fleurs et déchets végétaux similaires

Les modalités de présentation

Les déchets verts doivent être présentés dans le bac dédié, et/ou sous forme de 5 fagots maximum, ficelés, d'une longueur inférieure à 1,20 m. Sont exclus : la terre, les gravats, les souches, les pots (terre ou plastique) et les sacs plastiques.

Les autres solutions pour les déchets végétaux

Le compostage constitue une alternative pour réduire le volume de déchets verts. Les apports en déchèterie restent également possibles tout au long de l'année.

Informations complémentaires

Toutes les consignes de tri, les démarches pour demander ou remplacer un bac, ainsi que les solutions de compostage sont disponibles sur le site de Grand Paris Sud : dechets.grandparissud.fr

BON À SAVOIR

- Les bacs de déchets verts doivent être sortis la veille au soir, à partir de 18 h, et pas avant, afin de limiter l'encombrement de l'espace public.
- Les collectes sont maintenues les jours fériés.



Frelon asiatique à pattes jaunes : que faire si vous repérez un nid ?

Au printemps, les fondatrices commencent souvent par un nid « primaire », de petite taille, installé dans un endroit abrité. Un signalement rapide permet une intervention précoce.

Les rôles de chacun

Côté Ville, la surveillance est renforcée (pose de pièges à proximité des écoles et des parcs) et une intervention est organisée lorsqu'un nid est repéré sur la voie publique ; côté habitants, les Soiséens et Soiséennes sont invités à adopter un rôle de « sentinelles vertes », en observant leur environnement et en signalant tout nid suspect, sans intervenir.

Au printemps, où être attentif ?

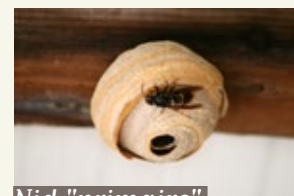
À distance, lors de vos passages, vous pouvez repérer un petit nid sous abri : sous une rive de toiture, dans un cabanon/abri de jardin, un garage, une véranda, sous un auvent, parfois près du sol.

Si vous découvrez un nid : les bons réflexes

- je m'éloigne et j'éloigne enfants et animaux, je reporte toute activité à proximité
- je respecte une distance de sécurité, au moins 5 m
- je ne tente aucune intervention : pas de perche, pas de jet d'eau, pas de feu, pas de produit insecticide
- si je peux le faire sans risque, je prends une photo et je note l'adresse et la hauteur approximative

Signaler

- je contacte la mairie (photo + localisation précise)
- si le nid est **sur l'espace public** : la mairie coordonne l'intervention d'une entreprise spécialisée
- si le nid est **sur une propriété privée** : l'intervention est à la charge du propriétaire ou de l'occupant, qui fait appel à une entreprise spécialisée



Nid "primaire"
sous une poutre



Nid en fin de saison
dans un arbre

Assistante maternelle : un mode d'accueil de proximité

« Faire garder son jeune enfant est une étape importante pour les parents. Les assistantes maternelles offrent une solution appréciée pour sa souplesse et la qualité de l'accompagnement proposé. La relation de confiance qui se construit au quotidien favorise un suivi attentif de l'enfant et une continuité rassurante entre la maison et le lieu d'accueil.

Professionnelles de la petite enfance agréées par le Département, les assistantes maternelles accueillent les enfants de moins de 3 ans à leur domicile dans un cadre familial, sécurisant et adapté à leur rythme. Elles veillent à **l'éveil, au bien-être et au développement de chaque enfant, tout en respectant ses habitudes de vie et les attentes éducatives des parents.**

Contrairement aux idées reçues, ce mode d'accueil offre un véritable projet pédagogique individualisé. Le nombre limité d'enfants accueillis permet une attention particulière portée à chacun : **respect du sommeil, accompagnement des premières acquisitions, socialisation progressive ou encore activités d'éveil adaptées à l'âge.**



Une solution adaptée aux contraintes des familles

Horaires atypiques, reprise progressive du travail, besoins spécifiques liés à l'âge de l'enfant : les assistantes maternelles proposent une **grande flexibilité d'organisation**. Cette capacité d'adaptation répond concrètement aux réalités professionnelles et familiales actuelles.

TÉMOIGNAGE DE PARENTS

Jeunes parents soisiens exerçant tous deux une profession libérale, Céline et Mathieu ont fait appel à une assistante maternelle pour leurs deux enfants. Un choix renouvelé, fondé sur une expérience familiale pleinement satisfaisante.

Pourquoi avez-vous fait le choix d'une assistante maternelle pour vos enfants ?

« Nous n'avions pas obtenu de place en crèche, mais finalement ce choix s'est révélé idéal. Nous apprécions le fait que notre enfant bénéficie d'une attention vraiment personnalisée, dans un cadre plus calme et familial qu'un accueil collectif. »

Comment vos enfants vivent-ils cet accueil au quotidien ?

« Notre fils aîné a créé un lien très fort avec son assistante maternelle. Même depuis son entrée à l'école, il demande à aller lui rendre visite régulièrement. Aujourd'hui, notre bébé de 9 mois y est accueilli à son tour et tout se passe très bien. »

Recommanderiez-vous ce mode de garde à d'autres parents ?

« Oui, sans hésiter. Pour les enfants, c'est précieux de pouvoir grandir dans un environnement sécurisant et de créer un lien aussi fort avec la personne qui les accompagne au quotidien. »

Le Relais Petite Enfance, un accompagnement pour les parents et les jeunes enfants



Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil. Il informe sur les disponibilités des assistantes maternelles, les aides financières existantes et les modalités administratives liées à l'emploi d'un professionnel à domicile.

Le RPE propose aussi régulièrement des temps d'animation favorisant la socialisation des enfants accueillis.

Des places restent également disponibles au sein du **multi-accueil** pour les bébés âgés de 3 à 12 mois, pour de l'accueil régulier ou occasionnel.

> Contact : Béatrice GUIDAL - 01 60 75 91 27

Quel que soit le mode d'accueil choisi, les équipes municipales et les professionnels de la petite enfance restent mobilisés pour accompagner les familles soisiennes et offrir aux enfants un environnement bienveillant, favorable à leur épanouissement dès leurs premiers mois.

Soisy **le dynamisme**

ÇA S'EST PASSÉ À SOISY !



CÉRÉMONIE DES VŒUX

16 janvier : à l'occasion de la cérémonie des vœux, M. le Maire a adressé ses vœux aux Soiséens et Soiséennes, en présence des élus du Conseil municipal.



THÉÂTRE

17 janvier : la salle des fêtes a accueilli la pièce « Meurtre à l'hôtel », avec des comédiens soiséens, dans une mise en scène de Mathilde Bost.

REPAS DES SENIORS



30 janvier : les nouveaux électeurs soiséens ont été reçus en mairie pour recevoir leur première carte d'électeur, marquant leur inscription sur les listes électorales. À cette occasion, M. le Maire a rappelé l'importance du droit de vote.

LES JEUNES ÉLECTEURS



25 janvier : plus de 240 seniors de la commune ont partagé le traditionnel repas des anciens, organisé par la Ville. Un moment convivial, rythmé par l'accordéon d'Olivier Selac.

3 février : la Ville a réuni les bénévoles à l'occasion du repas annuel qui leur est dédié. Un temps de convivialité pour remercier leur engagement au quotidien au service des actions municipales.

REPAS DES BÉNÉVOLES



SLOT RACING

7 et 8 février : Soisy a accueilli une manche du championnat de France de slot racing (course de voitures miniatures sur circuit à rails) à la salle du Grand Veneur, avec une piste d'initiation ouverte au public.

Avis aux créatifs : **du modélisme à Soisy**

Construire, assembler, imaginer, donner forme à des bâtiments ou à des véhicules miniatures... Installé à Soisy depuis presque 30 ans, Vincent Brossard pratique le modélisme depuis l'adolescence et souhaite aujourd'hui partager cette activité avec d'autres habitants curieux de découvrir cet univers créatif.

Le modélisme consiste à **concevoir ou reproduire à échelle réduite des objets réels ou imaginaires** à partir de matériaux variés tels que **le papier, le carton, le plastique, le bois ou encore des briques de construction de type Lego**. Amateur de conception, Vincent Brossard réalise lui-même une grande partie des plans de ses maquettes et détourne volontiers des objets du quotidien, transformant par exemple des bouchons de bouteilles en roues de véhicules.

Ancien professeur de STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable) aujourd'hui retraité, il accompagnait ses élèves dans des projets expérimentaux pluri-technologiques en sciences de l'ingénieur, centrés sur la conception et l'innovation. À la suite d'opérations du dos l'ayant contraint à de longues périodes de convalescence, le modélisme a pris une place importante dans son quotidien, devenant **une activité créative et stimulante**.

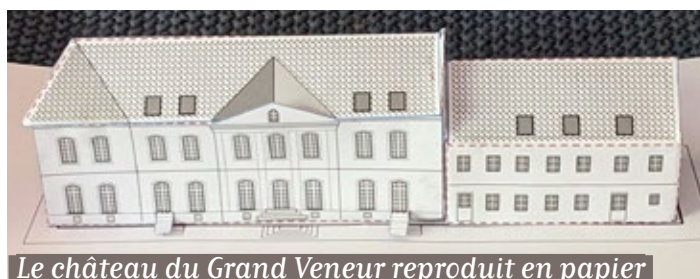
Au fil des années, de nombreuses réalisations ont vu le jour : voitures, monuments célèbres ou encore **une impressionnante reproduction en bois de la cathédrale Notre-Dame de Paris**, réalisée à l'aide d'une découpeuse laser.

Désireux de susciter l'intérêt des soisiens et de valoriser le patrimoine local, il a également reproduit plusieurs **bâtiments emblématiques de Soisy**, parmi lesquels la mairie, l'église, le château du Grand Veneur ainsi que les écoles des Donjons et des Meillottes.

Son objectif aujourd'hui est de **réunir des passionnés, débutants comme confirmés**, afin de d'échanger sur les pratiques, les réalisations et les projets et, pourquoi pas, faire émerger une association dédiée au modélisme. Les personnes intéressées peuvent le contacter par courriel à **brossard.modelisme@free.fr**.



La maquette en bois de la cathédrale Notre-Dame de Paris



Le château du Grand Veneur reproduit en papier

Chasse aux œufs **pour les enfants**

_La Ville organise une chasse aux œufs le lundi 6 avril 2026, au parc du Grand Veneur, à destination des jeunes Soisiens.



Un temps de jeu et de découverte.

Cette animation gratuite propose aux enfants un temps de jeu et de découverte en plein air. Des œufs en plastique seront dissimulés dans le parc ; une fois ramassés, ils pourront être échangés contre des œufs en chocolat auprès d'un stand prévu à cet effet.

Deux créneaux sont proposés afin d'adapter l'activité à l'âge des participants :

- 10 h : enfants de 1 à 6 ans, accompagnés d'un parent
- 11 h : enfants de 7 à 11 ans

La matinée se conclut à 12 h par un verre de l'amitié.

Les enfants sont invités à venir avec leur panier pour la collecte des œufs.

> **Parc du Grand Veneur**
> **Lundi 6 avril 2026**

La Balade des costumes extraordinaires, le dimanche 12 avril à Soisy

Masques vénitiens, costumes historiques, steampunks et cosplay investissent le parc du Grand Veneur pour une nouvelle édition de la Balade des costumes extraordinaires.

Créateurs et passionnés venus de toute la France présentent des costumes et accessoires entièrement réalisés à la main, à l'issue d'un travail de recherche et de fabrication minutieux autour d'un thème ou d'un personnage.

Photographes, familles, enfants : tous les Soiséens sont invités à venir les découvrir.

La déambulation est proposée par l'association "Au fil des idées". Elle est accompagnée en musique par l'Orchestre du Conservatoire.

> 10 h 30 / 11 h 30 : parvis de la mairie
> 14 h 30 / 17 h 30 : parc du Grand Veneur
> Entrée libre



Sur le parvis de la mairie.



Dans le parc du Grand Veneur.

La Fête des Jardins : rendez-vous printanier au parc du Grand Veneur

La 16e Fête des Jardins se tient les samedi 9 et dimanche 10 mai 2026, au parc du Grand Veneur. Cet événement, ouvert à tous, propose un temps de découverte autour du jardin, de la nature et des savoir-faire associés, dans un cadre propice à la promenade et aux rencontres.



Pépiniéristes et horticulteurs présentent une grande diversité de plantes.

Ce rendez-vous réunit des exposants autour du jardin et de la nature : pépiniéristes, horticulteurs, artisans, producteurs, ainsi que des associations. Les professionnels proposeront à la vente plantes, créations artisanales, objets de décoration, produits bien-être et produits gastronomiques. Les associations seront présentes pour informer le public, présenter leurs actions et accompagner un espace de troc de végétaux.

Tout au long du week-end, les visiteurs pourront échanger avec les exposants, bénéficier de conseils et découvrir des idées pour l'aménagement et l'entretien des jardins, balcons et espaces verts.

Des animations gratuites sont également proposées, ainsi qu'une offre de petite restauration sur place.

> Parc du Grand Veneur
> Samedi 9 mai de 10 h à 19 h
> Dimanche 10 mai de 10 h à 18 h
> Petite restauration sur place
> Entrée libre

Journées des seniors : une journée de découverte à Gien

_La Ville organise, comme chaque année, ses journées des seniors, destinées aux Soiséens et Soiséennes de 65 ans ou plus, inscrits sur la liste « Loisirs Seniors ». Ces sorties à la journée proposent un temps de découverte culturelle et de convivialité.

Dates proposées :

Jeudis 21 et 28 mai, 4 et 11 juin 2026.

Destination :

Située au bord de la Loire, à environ deux heures de Paris, la ville de Gien offre un cadre reconnu pour son patrimoine, son histoire et son savoir-faire, entre Val de Loire, Sologne et forêt d'Orléans.

Programme de la journée :

- Le matin, visite du Château-musée de Gien, dédié à la chasse, à l'histoire et à la relation entre l'homme et la nature.
- Déjeuner au restaurant Le Saint-Amour.
- L'après-midi, visite de l'Église Sainte-Jeanne-d'Arc, accompagnée d'un court concert d'orgue.
- En fin de journée, arrêt à la boutique de la Faïencerie de Gien, emblématique du patrimoine local (sous réserve).



Le château de Gien, au bord de la Loire.



L'orgue de l'église
Sainte-Jeanne-d'Arc

Tarifs :

- 20 € par personne,
- 5 € pour les personnes non imposables

Un courrier sera adressé aux personnes inscrites sur la liste « Loisirs Seniors » afin de les inviter à s'inscrire à l'une de ces dates. Les Soiséens et Soiséennes qui ne sont pas encore inscrits sur la liste peuvent toujours le faire afin de participer à l'une des journées des seniors.

> Renseignements à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 01 69 89 71 64.

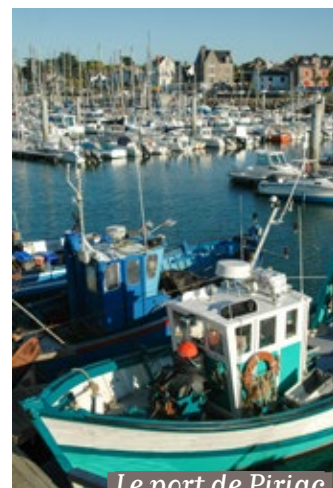
Séjour « Seniors » à Piriac-sur-Mer du 3 au 10 octobre 2026

_La Ville, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV), propose aux seniors soiséens un séjour tout compris à Piriac-sur-Mer, station balnéaire de la côte Atlantique, située en presqu'île guérandaise.

Les participants seront hébergés au VVF de Piriac-sur-Mer, à proximité du littoral. Le séjour comprend la pension complète, les transports sur place et un programme d'excursions accompagnées, adapté au rythme du groupe.

Plusieurs visites sont prévues, notamment à Guérande et dans les marais salants, ainsi qu'à Nantes et sur la côte (Le Croisic, Batz-sur-Mer, La Baule). Des animations sont également proposées sur le lieu d'hébergement.

Le tarif par personne est calculé en fonction des revenus, dans le cadre du dispositif ANCV, lors de la préinscription. Les inscriptions au séjour sont reçues jusqu'au 7 mai 2026.



Le port de Piriac

> Réunion d'information et préinscription : mardi 14 avril 2026 à 14 h, en mairie, salle des mariages.

Hommage à Chantal Girardin, bénévole engagée pour Soisy



Chantal Girardin, 1955 - 2025

Reconnue pour ses talents culinaires, elle préparait notamment les plats proposés lors des événements tels que le **marché de Noël**, contribuant à créer des moments chaleureux et conviviaux.

Très tournée vers les autres, elle a également consacré plus de dix ans à l'**aide aux devoirs** au sein de la médiathèque, accompagnant avec patience de nombreux enfants soisiens.

Cadre administrative au centre de transfusion sanguine d'Évry, devenu l'Établissement français du sang, elle a mené parallèlement une carrière reconnue.

Par son dévouement, sa générosité et sa simplicité, Chantal Girardin laisse le souvenir d'une Soisiéenne investie dans la vie locale et attachée au service des autres.

La Ville salue la mémoire de Chantal Girardin, disparue en décembre 2025, figure discrète mais profondément engagée de la vie locale.

Née à Soisy en 1955, elle y a grandi, travaillé et construit toute sa vie, restant toujours attachée à sa commune.

Pendant près de 18 ans, Chantal Girardin s'est investie avec constance au sein du **Comité des fêtes** en tant que secrétaire. Bénévole fidèle, elle a contribué à l'organisation de nombreuses manifestations comme **les tournois de pétanque** ou encore **le loto des familles**.



Attention aux arnaques à domicile

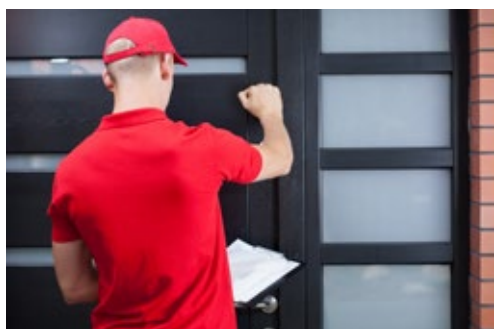
_Faux agents, fausses identités : restez vigilants

Des signalements récents font état de personnes se présentant au domicile des habitants en se faisant passer pour des agents ou des professionnels (eau, électricité, télécommunications, services municipaux, forces de l'ordre, entreprises de travaux...).

Il s'agit d'arnaques à la fausse qualité, une pratique frauduleuse visant à instaurer un climat de confiance afin d'obtenir un paiement, la remise d'une carte bancaire, des informations personnelles ou un accès au logement.

Ce qu'il faut savoir

- la Ville de Soisy-sur-Seine ne mandate aucun agent pour des visites à domicile non annoncées
- aucun service municipal ne demande de paiement, de documents personnels ou de coordonnées bancaires à domicile
- les agents municipaux et les forces de l'ordre sont identifiables par une carte professionnelle



Les bons réflexes

- ne pas ouvrir la porte à un inconnu
- ne jamais communiquer d'informations personnelles ou bancaires
- ne pas laisser entrer une personne sans vérification préalable
- en cas de doute, refuser l'accès et contacter la Police municipale

Un doute, un signalement

Tout fait suspect peut être signalé à la Police municipale, en précisant si possible la description des personnes et le motif invoqué.

> **Police municipale**
> **Tél. 01 69 89 18 18**

Le Trophée de l'audace

UN CONCOURS POUR BOOSTER LES PROJETS ENTREPRENEURIAUX

Grand Paris Sud organise la 2e édition du Trophée de l'audace, un concours destiné à promouvoir l'entrepreneuriat sur son territoire. Il s'adresse aux porteurs de projet et aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent structurer, développer et faire connaître leur activité.

Objectifs du concours

Le Trophée de l'audace a pour objectif :

- d'accompagner les participants dans la mise en valeur de leur projet et leur présentation devant un jury de professionnels ;
- d'offrir des dotations utiles (formations, coaching, audit de l'activité, séances photo professionnelles, accès aux espaces de coworking) ;
- d'encourager la visibilité et le réseau professionnel des entrepreneurs sélectionnés.

Dates clés

- Ouverture des candidatures : 2 mars 2026 ;
- Clôture des inscriptions : 12 avril 2026 à minuit ;
- Atelier pitch : 21 mai 2026 ;
- Remise des prix : 5 juin 2026.

Public concerné et participation

Peuvent candidater les porteurs de projet ou les entrepreneurs depuis moins de 3 ans. Le concours valorise la diversité des initiatives et permet aux candidats de tester et d'améliorer leur pitch devant des experts.

Pourquoi participer ?

Ce concours offre des outils concrets pour accompagner un projet naissant ou récent. Il peut contribuer à gagner en crédibilité, en visibilité et renforcer les perspectives de développement professionnel des participants.

> www.grandparissud.fr



**NOUVELLES
ACTIVITÉS À SOISY !**

> **Dr Ramata DIALLO**
Médecin généraliste

2 rue des Chenevières (Maison médicale)
Tél. : 01 60 75 07 52



Tonte du gazon et travaux de jardinage

DES HORAIRES À RESPECTER

Avec le retour des beaux jours, l'entretien des jardins reprend. À Soisy, la tonte du gazon, comme l'ensemble des travaux de jardinage bruyants (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie...), est encadrée par un arrêté municipal afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage.

Ces travaux sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h.

Ces règles s'appliquent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, pour les chantiers privés, l'entretien des espaces verts ou les travaux de bricolage à domicile.

Lorsque des interventions doivent exceptionnellement être réalisées en dehors de ces plages horaires, une dérogation peut être accordée par M. le Maire, par arrêté municipal, sur demande écrite et motivée.

Le respect de ces horaires contribue à préserver la tranquillité de tous.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Janvier 2026 :
Ethan VANG



DÉCÈS

Décembre 2025 :
Geneviève ROLLAND née TRUNEL

Janvier 2026 :

Martine ROBERT née PFAFF, Jacqueline DAVID née LEAU, Mariama DJALO, Guy PRUDENT, Micheline YEGUENIAN née BATTISTUZZI, Nicole FABRIQUE, Annette GILLOT née LAVALLÉE, Charlotte PLESSIS née THOLLON, Jacques VEYSSET

Février 2026 :

Jeannine DECAUX née PRUNIER, Michel BAILLY, Nicole CHARREYRON née VALAYER, Ercilia FAUCHON née BENTO, Nelly CAROFF née VALLAUX

**VACANCES
DE PRINTEMPS**

Du samedi 18 avril au
dimanche 3 mai 2026
Reprise des cours
le lundi 4 mai 2026

ÉVÉNEMENT



DIMANCHE 29 MARS

Concert commenté du Trio Parnasse

Le Trio Parnasse propose un concert commenté consacré à Franz Schubert. Véronique Guillo, Clément Buvat et Violette Descamps seront accompagnés d'Estelle Béreau au chant pour cette soirée musicale présentée dans le cadre de l'action pédagogique menée dans les écoles de Soisy.

- > Dimanche 29 mars à 17 h
- > Salle du Grand Veneur
- > Entrée libre

LUNDI 9 MARS
À 20 H 30

Conseil municipal

- > Salle du Grand Veneur
- > Entrée libre
- Confirmation par voie d'affichage et sur le site Internet de la Ville**

SAMEDI 14 MARS
À 20 H

Loto des familles

- Organisé par le Comité des Fêtes
- > Ouverture des portes à 19 h
- > Salle du Grand Veneur
- > Petite restauration sur place
- > Places limitées
- > Informations : 06 11 52 77 85

DIMANCHE 15 MARS
DE 8 H À 20 H

Élections municipales 1er tour

(cf. DOSSIER p. 4, 5, 6)

MARDI 17 MARS
À PARTIR DE 17 H 45

Portes ouvertes du Cercle Tao-Do

- > 17 h 45 - 18 h 45 : Taiji Quan (Taichi)
- > 19 h - 20 h : Qi Gong
- > 20 h - 21 h : Méditation
- > Salle Notre-Dame, 5 rue Galignani
- > Entrée gratuite
- > Informations : 06 16 29 18 27

JEUDI 19 MARS
À 15 H

Cérémonie du 19 mars

- À la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- > Monument aux Morts

DIMANCHE 22 MARS
DE 8 H À 20 H

Élections municipales 2e tour

(cf. DOSSIER p. 4, 5, 6)

VENDREDI 27 MARS
À 19 H 30

Loto des collégiens

- Organisé par l'association PEEP du collège de l'Ermitage
- > Ouverture des portes à 19 h
- > Salle du Grand Veneur
- > Petite restauration sur place
- > Places limitées

VENDREDI 27 MARS
À 20 H

Ciné-club La Lucarne

- "Petit paysan"
- > Espace associatif
- > Entrée : 5 € (adhésion obligatoire) : 3 €/an

SAMEDI 28 MARS
À 14 H

Atelier peinture : matière et portrait

- Proposé par l'association Accord et Accords
- > Espace associatif, place du Général Leclerc
- > Entrée libre
- > Adhésion : 10 €, gratuite pour les mineurs
- > Inscription : www.accordetaccords.fr

DIMANCHE 29 MARS
À 17 H

Concert commenté du Trio Parnasse

- > Salle du Grand Veneur
- > Entrée libre (cf. ÉVÉNEMENT)

SAMEDI 4 AVRIL
À 20 H

Après-midi et soirée jeux de plateau

- Organisé par l'association Soseium Ludi
- > Salle des Fêtes
- > Entrée libre
- > Informations : 06 59 27 14 26

LUNDI 6 AVRIL
À 10 H ET À 11 H

Chasse aux œufs

- > Parc du Grand Veneur
- > Gratuit (cf. article p. 11)

DIMANCHE 12 AVRIL
À 10 H 30 ET À 14 H 30

La Balade des costumes extraordinaires

- > Parvis de la mairie & parc du Grand Veneur
- > Entrée libre (cf. article p. 12)

MARDI 14 AVRIL
À 14 H

Réunion d'information séjours "Seniors"

- > Mairie (cf. article p. 13)

VENDREDI 8 MAI
À 11 H

Cérémonie du 8 mai

- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- > Monument aux Morts

SAMEDI 9 MAI
DIMANCHE 10 MAI
À 10 H

Fête des Jardins 2026

- > Parc du Grand Veneur
- > Entrée libre (cf. article p. 12)

Retrouvez tous les rendez-vous soisiens sur
www.soisy-sur-seine.fr
(rubrique: "Vos manifestations")

